



succession / héritage / notaire

Par **senga10**, le 15/01/2010 à 09:14

En mars 2009 mon parrain décède. D'après ce que je sais de sa bouche je suis son héritière (assurances vie, maison et 120 000 euros sur des comptes).

Je suis convoquée chez le notaire qui m'indique que nous sommes deux héritiers.

La Mairie du village de mon Parrain et moi-même.

Les assurances vie sont pour moi mais la maison et les 120 000 euros moitié avec la Mairie.

Le Maire vient chez le Notaire. Là je m'aperçois que le Notaire et le Maire se connaissent très très bien (amis d'enfance). Tout ça me paraît de plus en plus louche....

Des acquéreurs se présentent pour acheter la maison : ce sont des amis du Maire et du Notaire, la femme est la fille d'une conseillère municipale de la même Mairie. Tous se tutoient dans le bureau du Notaire.

Mon parrain avait vendu la moitié de sa propriété au décès de sa femme, la personne qui a acheté cette moitié est le fils d'un conseiller municipal de cette même mairie.

Nous signons un compromis de vente, le prêt que doivent faire les acquéreurs de la maison est de 200 000€ avec un apport de 10 000€.

Nous signons donc ce compromis le 07 octobre 2009. La date pour la réponse de l'obtention du prêt est le 20 novembre 2009.

A cette date je n'ai aucune nouvelle de personne. J'appelle l'office notarial, ils me répondent qu'ils ne savent rien. Qq jours plus tard ils me demandent de reporter au 30 nov car le prêt a été refusé et les personnes doivent aller voir une autre banque. Le 30 nov je rappelle le Notaire : ils n'ont aucune nouvelle. Ils me demandent un autre report : 20 déc. Au 20 déc toujours aucune nouvelle. Le notaire me dit que les personnes sont injoignables !

A chaque report je n'ai reçu aucun courrier, tout à l'oral par téléphone !

Là je me fâche et je demande une réponse car j'ai moi-même signé un compromis pour une maison et les vendeurs et le Notaire commencent à s'impatienter pour savoir si j'ai mon apport pour acheter cette maison.

Le notaire me fait encore reculer jusqu'au 15 janvier (cette fois j'exige un courrier que je reçois quelques jours plus tard).

Nous sommes le 15 janvier mais je doute que j'ai des nouvelles aujourd'hui, je vais encore devoir appeler (jamais le notaire ne m'a téléphoné, c'est toujours moi qui vais aux nouvelles et il ne peut jamais m'en donner). Par rapport au fait que la Mairie hérite la moitié j'ai fait ma petite enquête auprès des voisins, amis et témoins lors de la signature du testament devant le Notaire, tous sans exception m'ont parlé de magouilles !

Par **JURISNOTAIRE**, le 15/01/2010 à 16:17

Bonjour Senga.

Je vous invite à lire par "voir ses messages": "Changer de notaire chargé de la succession".

Et j'espère pour vous que vous avez signé votre compromis d'acquisition, sous la double condition suspensive "de la régularisation authentique de la vente d'un immeuble sis à... moyennant le prix principal de ...; et de la perception, effective, et au comptant, du prix de cette vente".

Par **senga10**, le **15/01/2010** à **22:46**

Merci beaucoup pour votre réponse.

Pensez vous que mon Notaire fait bien son travail à la vue des faits que j'ai exposé dans mon premier mail ?

Il me dit qu'il ne doit me rendre aucun compte et que je ne dois pas l'appeler pour avoir des renseignements par rapport au prêt qu'essaient d'avoir les acquéreurs qui ont signé le compromis (???)

Bonne soirée à vous.

Par **JURISNOTAIRE**, le **16/01/2010** à **12:43**

Renvoi (ferme) § 1.

Par **senga10**, le **16/01/2010** à **22:58**

Bonsoir,

Merci pour vos réponses mais je ne comprends pas la dernière.

Renvoi (ferme) § 1.

Excusez moi je ne connais pas bien le site, c'est la première fois que je poste, pouvez vous me dire ce que veut dire votre dernière réponse ?

Merci beaucoup et bon we à vous.

Par **JURISNOTAIRE**, le **16/01/2010** à **23:09**

Bonsoir Senga.

Je me permettais de vous renvoyer, de façon ferme, au premier paragraphe de mon intervention du 15 janvier, en vous invitant ainsi implicitement (mais fermement), à prendre "votre" notaire pour représenter vos intérêts propres.

Pour accéder aux dossiers que j'ai déjà traités, et y retrouver celui titré "Changer de notaire chargé de la succession" dans "ma" liste, des instructions figurent ci-dessous.

Votre "nouveau" notaire pourra faire un point précis et complet avec vous.

Je me suis donné de ne plus prendre de nouveaux dossiers. J'ai même eu tort de commencer à intervenir ici. Désolé.

Bon week-end à vous également.

Votre bien dévoué.

Par **senga10**, le **16/01/2010** à **23:15**

Merci beaucoup, je comprends mieux.

Je vais suivre votre conseil.

Bonne soirée,

Agnès

Par **sophieM6**, le **11/02/2010** à **18:09**

Bonjour,

Je réalise un reportage sur les successions pour Zone Interdite sur M6. Je suis à la recherche de témoignages de personnes concernées par des problématiques d'héritages. Je suis très intéressée pour discuter de votre cas au téléphone ou par mail. Vous pouvez me joindre sur mon adresse mail : sophielepoAROBASEhotmail.com

En vous remerciant

Par **JURISNOTAIRE**, le **12/02/2010** à **14:34**

Bonjour, Sophia.

Bien. J'ai bien reçu 5/5 votre message privé, avec téléphone et ligne.

Si j'anticipe bien, vous intéressent mieux les côtés anecdotiques des successions, que leurs aspects techniques. Pour ce qui serait du juridique lassant-spectateurs, vous iriez voir dans mes dossiers "Donation au dernier vivant", en cours de "traitement".

Mais pour le côté anecdotique, alors... j'ai...

Tenez- Une petite:

J'avais pour habitude, étant en notaire-exercice, le dimanche matin, de faire quelques vingt (menteur!) kilomètres à vélo, sur un vieux modèle dit "routier" au catalogue de Manufrance (rouge le cycle) (toujours dans mon garage sans un poil de rouille sur le cadre malgré l'ici-

salinité; bravo Manu); à vélo bref-donc de retour, je tombe sur une compact-famille-dominante-noire-vêtue d'environ six personnes m'attendant devant la porte de l'étude (sous la maison), bien patientes-résignées-on-attend-là. Un dimanche; passées outre un portail que j'avais laissé ouvert en partant.

Questionné, le groupe-unanime-volubile m'apprit que l'oncle était mort, qu'il avait fait ses papiers, et qu'il était urgent(issime) de "savoir". Ils l'avaient enterré la veille, c'était "frais-fait" et cher" (superbe expression) et craignaient que les dispositions (?) ne se périment (comme les yaourts) si non-utilisées-consommées immédiatement -sonné en vain-anxiété à la porte principale (et pour cause)-; d'ou.

Devant cette colossale commune-inquiétude, je suis monté chercher les clefs de l'étude -sans temps de prendre une douche-, ai ouvert le tout, fait asseoir, ouvert le coffre-fort, sorti le testament, ouvert l'enveloppe du testament, et...

C'est devant un auditoire plus qu'attentif, tendu même, que j'ai donné dignement lecture obtempérante, en sur-vêtement rouge vif (lui aussi -vachement notarial), de derrière mon bureau-pontifiant, suant-soufflant-sans mouchoir, d'un testament (totalement inconnu) que je tenais de mon prédécesseur.

Jean-narcisse.

P.-S. Ici, il fait grand-beau temps sur océan bien clair, vent force 2 (j'en reviens)...